

*Initiatives ministérielles*

• (1550)

J'ai ensuite donné mon avis à la Chambre. À ce moment, j'ai dû faire abstraction de mes sentiments personnels et me plier au Règlement. Si la Chambre, ce qu'elle n'a pas fait en l'occurrence, donnait au Président le pouvoir de se prononcer sur le bien-fondé de la règle, je n'hésiterais pas à le faire, comme tout Président de la Chambre le ferait en pareilles circonstances. Je me prononcerais en tenant compte de tous les éléments pertinents.

Je crois aussi que je m'appuierais sur plus de 20 ans d'expérience à la Chambre. Je dois faire savoir à la Chambre que le Règlement est clair. Le gouvernement est tout à fait libre de l'invoquer. Je ne vois aucun moyen légal me permettant d'autoriser unilatéralement une infraction à une règle très claire.

J'ai écouté les interventions. J'ai écouté les arguments du député de Winnipeg Transcona et des autres. Il y avait des motifs sérieux d'entendre ce rappel au Règlement aujourd'hui. Entre autres, le député de Winnipeg Transcona a été l'un des membres les plus actifs et les plus utiles du comité de la réforme, qui a été créé il y a quelques années et qui était composé de députés de tous les partis, et il s'est intéressé de très près à la réforme du Règlement de la Chambre.

Je dois dire, et j'espère que la Chambre fera preuve de sympathie et de compréhension à mon égard, qu'en vertu du Règlement, je ne peux pas agir unilatéralement dans cette affaire.

Par conséquent, je dois mettre la question aux voix.

ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU PROJET DE  
LOI C-115 À L'ÉTAPE DE LA DEUXIÈME LECTURE

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. le Président:** Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. le Président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. le Président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. le Président:** Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote No 454)

## POUR

## Députés

Anderson	Andre
Atkinson	Attewell
Beatty	Belsher
Bertrand	Bjornson
Blackburn (Jonquière)	Blais
Blenkarn	Bouchard (Roberval)
Bourgault	Brightwell
Browes	Cadieux
Chadwick	Champagne (Champlain)
Chartrand	Clark (Brandon—Souris)
Clifford	Cole
Cooper	Corbeil
Corbett	Côté
Couture	Crosbie (St. John's West)
Crosby (Halifax West)	Danis
Darling	DeBlois
de Cotret	Della Noce
Desjardins	Dick
Dobbie	Dorin
Duplessis	Fee
Feltham	Ferland
Fontaine	Friesen
Gibeau	Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)
Greene	Gustafson
Halliday	Hawkes
Hockin	Hogue
Holtmann	Horner
Horning	Hudon
Hughes	Jacques
James	Johnson
Jourdenais	Kempling
Landry	Langlois
Larrivée	Layton
Lewis	Littlechild
Loiselle	Lopez
MacDonald (Rosedale)	MacKay
Marin	Martin (Lincoln)
Mayer	McCreath
McDermid	McKnight
McLean	Merrithew
Monteith	Moore
Nicholson	Oberle
O'Kurley	Paproski
Plourde	Porter
Pronovost	Redway
Reid	Reimer
Ricard	Robitaille
Roy-Arcelin	Saint-Julien
Scott (Victoria—Haliburton)	Shields
Siddon	Sobeski
Soetens	Stevenson
Tardif	Thacker
Thompson	Tremblay (Québec—Est)
Tremblay (Lotbinière)	Valcourt
Van De Walle	Vankoughnet
Vien	Vincent
Weiner	Wilbee
Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia)	Winegard
Wilson (Etobicoke Centre)	
Worthy—118	